



CAHIER D'ANIMATION

«Un Québec en marche»

Adopté à la CNPP
Le 20 octobre 2007

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE PAULINE MAROIS	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	2
SOUVERAINETÉ ET CULTURE	3
<i>Mise en contexte</i>	<i>3</i>
<i>Diagnostic et enjeux.....</i>	<i>3</i>
<i>Pistes de réflexion.....</i>	<i>4</i>
FAMILLE	5
<i>Mise en contexte</i>	<i>5</i>
<i>Diagnostic et enjeux.....</i>	<i>5</i>
<i>Pistes de réflexion.....</i>	<i>6</i>
SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL.....	7
<i>Mise en contexte</i>	<i>7</i>
<i>Diagnostic et enjeux.....</i>	<i>7</i>
<i>Pistes de réflexion.....</i>	<i>8</i>
ÉDUCATION	9
<i>Mise en contexte</i>	<i>9</i>
<i>Diagnostic et enjeux.....</i>	<i>9</i>
<i>Pistes de réflexion.....</i>	<i>10</i>
CRÉATION DE LA RICHESSE ET RÉGIONS	11
<i>Mise en contexte</i>	<i>11</i>
<i>Diagnostic et enjeux.....</i>	<i>11</i>
<i>Pistes de réflexion.....</i>	<i>13</i>
ENVIRONNEMENT	14
<i>Mise en contexte</i>	<i>14</i>
<i>Diagnostic et enjeux.....</i>	<i>14</i>
<i>Pistes de réflexion.....</i>	<i>14</i>
GESTION DE L'ÉTAT.....	16
<i>Mise en contexte</i>	<i>16</i>
<i>Diagnostic et enjeux.....</i>	<i>17</i>
<i>Pistes de réflexion.....</i>	<i>17</i>
RÈGLES DE RECEVABILITÉ, CONSEIL NATIONAL DES 15 ET 16 MARS 2008	18

MOT DE PAULINE MAROIS

Bonjour à chacune et chacun d'entre vous,

Dans quelques mois, nous aurons peut-être à nouveau rendez-vous avec le peuple québécois. Pour le mouvement souverainiste et pour le Parti Québécois, nous devons retrouver le goût du succès et l'espoir de la réussite.

Vous le savez, j'ai toujours confiance dans notre destin et la volonté de me battre avec tout ce que j'ai dans le cœur. Pour réussir, nous devons réapprendre à écouter nos concitoyennes et nos concitoyens et nous regrouper autour d'une vision du Québec. Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, vous aurez à discuter de sujets qui concernent toutes les Québécoises et tous les Québécois.

Je vous invite à le faire de façon audacieuse en pensant à ce que vous entendez dans vos familles, dans vos milieux de vie et de travail. Le cahier d'animation que le parti vous remet aujourd'hui propose des pistes de réflexion à partir des cinq priorités que j'ai proposées : famille, santé, éducation, création de la richesse, environnement. Ces priorités sont chapeautées par les enjeux que posent la souveraineté et la gestion de l'État. La dimension régionale est amenée de façon transversale dans le cahier puisqu'elle est au cœur de nos préoccupations.

Le cahier d'animation que vous avez entre les mains lance des questions pour alimenter votre réflexion, mais ne pose pas de limite. J'aimerais, au cours de cette démarche, que vous soyez souples sur les moyens et fermes sur nos valeurs. Nous croyons dans la social-démocratie, mais devons savoir nous adapter et anticiper l'avenir. Il est important aussi de nous souvenir que, pour partager la richesse, il faut la créer de manière durable. Enfin, il ne faut jamais oublier que si nous voulons réussir, il faut nous ouvrir à tous ceux et celles qui veulent faire grandir le Québec même s'ils ne partagent pas tous nos opinions.

Au fil des jours, avec le parti et l'équipe de députés qui vous représentent à l'Assemblée Nationale, nous participerons à tous les grands débats. Ce sera une façon de défendre les intérêts du Québec et de préciser graduellement nos positions pour être vraiment prêts le moment venu. Je vous invite à visiter régulièrement le site Internet du parti pour avoir accès rapidement aux textes dans leur intégralité.

Enfin, pour que nous puissions reprendre la route qui nous permettra de recommencer le plus rapidement possible à bâtir notre pays, il faut que notre parti retrouve vigueur, dynamisme, combativité. Vous devez inciter ceux et celles qui nous ont quittés à revenir et recruter de nouveaux membres. C'est grâce à un parti vivant et dynamique que nous pourrons continuer à travailler pour nos idéaux.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pauline', with a stylized, flowing script.

Pauline Marois
Chef du Parti Québécois

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le 24 septembre dernier, les électrices et les électeurs de Charlevoix élaient à l'Assemblée nationale du Québec la première femme chef de parti de toute l'histoire du Québec. Nous pouvons en être fiers.

Les prochains mois seront exigeants pour l'ensemble des militantes, des militants et des instances du Parti Québécois puisque nous devons nous préparer à la prochaine élection générale qui pourrait avoir lieu dès le printemps 2008.

Pour y arriver, notre chef a la volonté de mettre à profit les militantes et militants dans la réflexion qui entoure la rédaction de la plate-forme électorale du Parti Québécois. Cette démarche permettra d'adopter en conseil national les principaux enjeux et les principales orientations à mettre de l'avant dans la plate-forme.

Il faut voir le processus d'élaboration de la plate-forme de façon souple et sans lourdeur statutaire afin de permettre la participation la plus large possible des circonscriptions et des régions. Les assemblées générales annuelles dans les circonscriptions et les régions seront donc un lieu privilégié afin de mettre à profit le maximum de militantes et de militants de ces instances.

Dans cet esprit, voici les règles qui encadrent le travail :

- Étant donné que l'aboutissement du travail se fera en conseil national, ce sont donc uniquement les régions qui pourront y acheminer des propositions;
- Le nombre de propositions par régions sera balisé par les règles de recevabilité;
- Les propositions soumises au conseil national doivent avoir pour objet de concrétiser les enjeux du cahier d'animation en proposant des actions ou des moyens répondant aux questions présentées dans la section *Pistes de réflexion*;
- Les propositions des régions devraient être déposées au plus tard le 14 février 2008 puisque nous évaluons présentement la possibilité de tenir ce conseil national les 15 et 16 mars 2008;
- Les assemblées des circonscriptions devraient se tenir entre le 21 octobre et le 21 décembre 2007;
- Les assemblées régionales permettant l'adoption des propositions devraient se tenir entre le 5 janvier et le 13 février 2008;

L'ensemble de cette démarche se faisant dans un contexte financier fragile pour chacune des instances, l'application des règles devra se faire avec souplesse et de bonne foi, notamment en ce qui a trait aux convocations des assemblées.

Je vous souhaite une réflexion créative et des débats fructueux.



Monique Richard
Présidente du conseil exécutif national

SOVERAINETÉ ET CULTURE

Mise en contexte

La souveraineté continue d'exercer un attrait dans le monde et offre encore un grand potentiel d'affirmation des peuples. L'augmentation du nombre d'États souverains est fulgurante. Depuis la création de l'ONU en 1946, le nombre total de participants à l'organisation est passé de 53 à 192. Plusieurs États souverains dont la population est comparable à celle du Québec, et notamment l'Autriche, la Suisse, le Danemark, la Finlande et la Norvège, ainsi que de nouveaux pays comme la Slovaquie et la Slovénie, sont des réussites au plan économique, social et culturel et leur indice de développement humain est parmi les plus élevés au monde. Plusieurs nations du monde réclament l'indépendance ce qui démontre l'attrait continu pour la souveraineté. L'élection récente du Scottish National Party en Écosse en fait d'ailleurs foi. L'accélération de la mondialisation incite les nations à acquérir la souveraineté pour défendre leurs intérêts et leur vision du monde.

C'est à travers la création que la nation québécoise, exprime son existence, son identité propre, son attachement à la langue française, sa liberté et ses valeurs démocratiques. C'est également à travers la création qu'elle apporte sa contribution la plus originale et la plus significative à l'humanité, dans le respect des expressions culturelles des nations autochtones de même que de celles de la minorité anglaise et des personnes issues de l'immigration. C'est par la culture que la nation québécoise exprime le meilleur d'elle-même.

Diagnostic et enjeux

Le Québec souverain est au 22^e rang au monde quant à son produit intérieur brut (PIB) par habitant (30 143 \$ US PPA). Sur le plan de la superficie de son territoire (1 667 441 km²), le Québec se placerait au 18^e rang dans le monde et, en regard de la population (7 651 531 habitants), il se situerait au 94^e rang.

Depuis maintenant près de deux générations, il y a toujours eu une proportion importante de Québécoises et Québécois favorables à la souveraineté.

Une majorité s'identifie spontanément comme Québécois et il s'agit là d'un facteur déterminant dans l'appui à la souveraineté du Québec. Lorsqu'on le leur demande dans un sondage, près des deux tiers des francophones s'identifient spontanément comme Québécois, tandis qu'un sixième d'entre eux répondent Canadien-français et un autre sixième Canadien. Environ les trois quarts des francophones qui s'identifient comme Québécois voteraient OUI lors d'un référendum sur la souveraineté-partenariat.

De plus, une majorité de Québécoises et de Québécois croit toujours possible de réformer le fédéralisme canadien de manière à satisfaire à la fois le Québec et le reste du Canada, de telle sorte que l'option d'un statut particulier pour le Québec au sein du Canada est celle qui obtient l'appui le plus large au sein de l'électorat du Québec.

Pour les membres du Parti Québécois, la souveraineté du Québec demeure l'objectif premier et nous devons poser des gestes pour faire progresser l'idée de la souveraineté et rallier l'ensemble des Québécoises et des Québécois à notre objectif de construction d'un état national.

Par ailleurs, en regard de l'avenir du Québec, au moment où tous s'entendent pour dire que la mise en place d'une économie du savoir et que la création de contenus culturels et communicationnels représentent des enjeux vitaux pour le futur des nations développées, il apparaît étonnant que la culture demeure à ce jour largement sous-estimée et mal soutenue par l'État.

Pistes de réflexion

- ❑ Est-ce que le Parti Québécois devrait concevoir des orientations et des propositions sur tous les aspects qui concernent le peuple québécois, y compris ceux qui ne relèvent pas de notre compétence? Si oui, lesquelles prioritairement?
- ❑ Quelles actions prioritaires devraient mener le Parti Québécois pour faire progresser le Québec vers la souveraineté?
- ❑ En prenant en compte l'évolution des sociétés, quels arguments le Parti Québécois devrait-il faire valoir prioritairement pour faire progresser le Québec vers la souveraineté?
- ❑ Comment offrir un meilleur soutien aux créateurs, aux artistes, aux producteurs et aux diffuseurs culturels?

FAMILLE

Mise en contexte

Bénéficier d'un revenu suffisant, avoir des enfants, leur assurer des services de garde de qualité, retourner aux études lorsque le besoin s'en présente, concilier le travail, les études et la famille, accéder à un logement de qualité ou à la propriété, pouvoir compter sur un médecin de famille et sur des soins de santé convenables, assurer la réussite scolaire des enfants, leur permettre de poursuivre des études supérieures, aider les aînés quand l'âge, la maladie et la perte d'autonomie les rattrapent. Voilà autant de défis pour les familles et pour l'État qui veut soutenir des valeurs sociales démocrates.

Le Parti Québécois a toujours été préoccupé par l'objectif visant à assurer l'égalité des chances entre toutes les Québécoises et tous les Québécois. C'est dans cette perspective que le gouvernement du Parti Québécois a mis sur pied le réseau des centres de la petite enfance et a fait adopter la Loi sur le congé parental. Ces mesures ont d'ailleurs contribué à l'augmentation du nombre de naissances qui est passé de 72 500 en 2002 à 82 000 en 2006. Cela dit, l'évolution de l'environnement socio-économique mondial requiert une actualisation de la social-démocratie qui mise sur la responsabilité des personnes. C'est en ce sens qu'intervient la notion de nouvelle social-démocratie.

Diagnostic et enjeux

Les études démontrent que les jeunes Québécoises et Québécois désirent avoir des enfants et, dans une grande proportion, jusqu'à trois. Par contre, ils ne concrétisent souvent pas ce « désir d'enfant » et, pour plusieurs raisons. En matière de famille, l'égalité des chances se décline sous plusieurs aspects : l'égalité des chances pour tous les couples qui souhaitent concrétiser leur « désir d'enfant », l'égalité des chances entre les enfants issus de familles disposant de ressources différentes, l'égalité entre les parents dans une même famille, l'égalité des chances entre les familles quant à l'accès à des services qui répondent véritablement à leurs besoins, l'égalité des chances pour les aînés, notamment ceux qui sont en perte d'autonomie, etc.

Par ailleurs, au rythme actuel, la proportion des aînés, au Québec, s'accroîtra de façon importante au cours des prochaines décennies, tandis que celle des jeunes continuera de s'amenuiser. On prévoit donc une diminution de la main-d'œuvre d'ici 2014, avec ce que cela peut impliquer par rapport au niveau de vie de la population, aux recettes fiscales du gouvernement et, conséquemment, aux services que celui-ci sera en mesure d'offrir. Soutenir les familles, soutenir le « désir d'enfant », signifient aussi soutenir le développement économique du Québec et assurer une certaine équité entre les générations.

De plus, comme l'espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes, cela pose le défi du maintien de la qualité de vie d'aînées dont les revenus sont souvent peu élevés. La qualité de vie des proches aidants qui se dévouent pour les membres de leur famille qui sont en perte d'autonomie constitue aussi un enjeu qu'il faut relever.

Pistes de réflexion

En choisissant des priorités et en prenant en compte leur impact budgétaire et économique :

- ❑ Quelles mesures devraient être mises en place pour atténuer les pertes de revenus, d'avancement au travail et de retraite, associées à l'absence temporaire de la mère du marché du travail pendant la grossesse ou celle des parents après la naissance?
- ❑ Devrait-on soutenir les parents qui restent à la maison avec les enfants? Si oui comment?
- ❑ Devrait-on offrir aux parents adoptifs et aux parents ayant recours aux méthodes de procréation assistée un programme de soutien financier? Si oui, quelle forme devrait-il prendre?
- ❑ Comment pourrait-on aménager le temps de travail pour permettre aux parents de consacrer plus de temps à la famille?
- ❑ Comment accroître la flexibilité des services de garde?
- ❑ Comment rendre plus accessibles aux familles les installations et les services notamment en ce qui a trait aux loisirs, aux transports, ...?
- ❑ Comment favoriser l'accès au logement et à la propriété pour les familles?
- ❑ Devrait-on s'inquiéter du taux d'endettement des familles? Si oui, quelles mesures devrait-on mettre en place pour soutenir ces familles?
- ❑ Comment pourrait-on soutenir davantage les personnes âgées en perte d'autonomie ainsi que leurs proches aidants?

SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Mise en contexte

Dans le secteur de la santé et des services sociaux, l'État doit faire la promotion de la prévention et des saines habitudes de vie, avoir la responsabilité de la santé publique et garantir l'accessibilité aux soins et services dans des délais médicalement acceptables.

Des changements s'imposent pour assurer la pérennité de notre système public de santé et de services sociaux.

Les Québécoises et les Québécois doivent avoir l'assurance que le réseau de la santé et des services sociaux est géré de façon responsable et efficace en contrepartie de l'investissement collectif qu'ils y font par leurs impôts et taxes.

Au cours des prochaines années, nous nous devons d'explorer de nouvelles avenues. Nous devons développer des collaborations nouvelles et audacieuses entre les secteurs public, privé et communautaire et faire des remises en question pour le bien commun de notre société.

Les valeurs d'équité et de justice sociale n'impliquent pas nécessairement des modèles uniformes et mur à mur pour toutes les couches sociales et pour tout le territoire. Nous voulons construire une société plus juste et plus solidaire. Mais notre ambition est de redistribuer la richesse, pas la pauvreté.

Diagnostic et enjeux

Nous savons qu'il sera de plus en plus difficile d'assurer le financement du système de santé. Déjà le budget de la santé représente 44 % du budget du Québec, soit environ 23 milliards \$.

Pendant ce temps :

- 1,2 million de Québécoises et de Québécois n'ont pas de médecin de famille;
- Les établissements ont de la difficulté à assurer à la population l'accessibilité, la continuité et la sécurité des services attendus;
- Les listes d'attente pour une chirurgie, que le Parti libéral s'était engagé en 2003 à éliminer, perdurent;
- Les listes d'attente pour des spécialistes et des services sociaux, plus spécifiquement en jeunesse et en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement, plafonnent et augmentent dans certaines régions;
- Certaines urgences d'hôpitaux ont été en rupture de services durant la période estivale 2007;
- Le système est complexe et lourd. Il limite les initiatives ainsi que la marge de manœuvre de ceux et celles qui soignent les malades et la population fait face à un véritable casse-tête pour obtenir des services qui répondent à ses besoins ;
- Le système devra s'adapter pour faire face au vieillissement de la population;
- Le coût du régime de l'assurance-médicaments augmente sans cesse;
- L'écart du revenu disponible des familles a augmenté de 1,4 % entre 1989 et 2004.

Pistes de réflexion

- ❑ Faut-il introduire une tarification sur certains services ou implanter une contribution des usagers? Si oui, comment?
- ❑ Doit-on permettre un plus grand rôle des assurances privées pour la couverture de certains services ou pour un pourcentage des coûts? Si oui, quels actes supplémentaires pourraient être couverts par l'assurance privée?
- ❑ Faut-il créer une Agence nationale de la santé qui assumerait la gestion du réseau et notamment la première ligne?
- ❑ Doit-on créer une Caisse-santé pour gérer le budget dédié à la santé comme dans certains pays?
- ❑ Faut-il mettre en place une Caisse-maintien à domicile alimentée par un fonds contributif pour anticiper la croissance des coûts en santé?
- ❑ Doit-on trouver de nouvelles formes de partenariat avec le secteur privé, les organismes sans but lucratif, les organismes d'économie sociale et les coopératives de santé, tout en s'assurant de maintenir l'équité dans l'accès aux soins et services? Si oui, comment?
- ❑ Doit-on revoir la liste des actes couverts par le système public? Si oui, quels actes devraient être exclus?
- ❑ Faut-il développer des outils technologiques pour que le dossier patient électronique soit utilisé dans l'ensemble du réseau (hôpital, clinique et pharmacie) afin d'assurer un meilleur suivi du patient?
- ❑ Doit-on développer un bulletin des établissements qui aurait des indicateurs de qualité et de gestion? Un tel bulletin serait rendu public annuellement.
- ❑ Quelles cibles devrait-on viser prioritairement pour agir en prévention de la maladie et en promotion de la santé?
- ❑ Comment peut-on élargir la garantie de soins dans des délais médicalement requis?
- ❑ Comment assurer la disponibilité des services de santé sur tout le territoire?
- ❑ Comment assurer une meilleure couverture des soins à domicile sur tout le territoire?
- ❑ Comment faciliter et assouplir l'utilisation des services de santé et de services sociaux pour les utilisateurs?
- ❑ Comment se donner de nouveaux moyens pour réduire l'écart entre les personnes mieux nanties et celles qui sont les plus démunies?
- ❑ Comment favoriser le retour en emploi des personnes qui sont loin du marché du travail depuis longtemps?
- ❑ Comment favoriser la pleine participation des Québécoises et des Québécois issus de l'immigration?

ÉDUCATION

Mise en contexte

L'éducation, c'est le mur porteur de notre peuple. C'est par et avec elle que nous continuerons d'avancer en marquant l'histoire.

L'éducation, c'est la capacité de préserver la démocratie, d'assurer une cohésion sociale, de s'adapter et de demeurer prospère dans le contexte de mondialisation économique. L'éducation, c'est aussi le mode essentiel de transmission de notre héritage culturel.

Toutes les recherches concluent dans la même direction : les pays qui réussissent le mieux sont ceux qui investissent le plus en éducation.

Plus que jamais, il est pertinent pour l'école québécoise d'assumer pleinement sa triple mission « d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves ».

Diagnostic et enjeux

On ne saurait porter un jugement sur la qualité du système éducatif québécois uniquement sur la base d'indicateurs. Ceux-ci permettent néanmoins de mesurer la performance du système québécois et de le comparer avec d'autres systèmes, notamment au Canada et des autres pays de l'OCDE. Les élèves québécois ont de très bons résultats en lecture et en écriture, mais ont des résultats peu rassurants en sciences et mathématiques.

Au secondaire :

Le taux d'obtention d'un diplôme pour les moins de 20 ans est passé de 73,6 % à 70,2 % en dix ans : un pas en arrière plutôt qu'en avant.

La situation est nettement meilleure lorsqu'on inclut la diplomation des adultes tant en formation générale que professionnelle. En effet, 87 % des Québécois finissent par obtenir un diplôme du secondaire au cours de leur vie, contre 81 % pour la moyenne des pays de l'OCDE.

En formation professionnelle :

Le taux d'obtention d'un diplôme est passé de 4,8 % à 6,9 % en dix ans. Selon les données de 2006, 32 % des Québécois obtiennent un diplôme au cours de leur vie comparativement à 44 % pour la moyenne des pays de l'OCDE et à 60 % pour l'Allemagne, la Finlande, la Suisse, la République tchèque, la République slovaque, l'Italie, la France et la Pologne.

Au collégial :

39,5 % des Québécois obtiennent un diplôme d'études collégiales, 1,3 % de plus qu'il y a dix ans, mais bien loin de l'objectif de 60 % prévu pour 2010.

À l'université :

Le taux d'obtention du baccalauréat est passé de 27 % en 1995 à 30 % en 2005 comme dans le reste du Canada. Cependant, durant la même décennie (1995-2005) le taux observé

pour la moyenne des pays de l'OCDE est passé, lui, de 20 % à 36 %. Il est à signaler que, si les hommes obtenaient le baccalauréat dans la même proportion que les femmes, le Québec serait légèrement au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE.

Analphabétisme :

Par ailleurs, selon l'enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes menée en 2003, nos résultats sont plus qu'inquiétants : 800 000 adultes québécois, soit près de 1 adulte sur 6, de 16 à 65 ans, sont considérés comme analphabètes. Ce qui pose des difficultés quant à la capacité de réinsertion en emploi dans un monde du travail où le savoir devient un critère déterminant.

Pistes de réflexion

- ☐ Comment assurer un meilleur apprentissage du français, de l'anglais, des mathématiques et des sciences?
- ☐ Comment s'assurer que toutes les Québécoises et tous les Québécois, y compris les personnes issues de l'immigration, maîtrisent l'anglais?
- ☐ Comment fait-on pour permettre à un plus grand nombre de jeunes Québécois de compléter leur formation secondaire sans interruption de fréquentation scolaire, en considérant les diverses réalités régionales?
- ☐ Comment fait-on pour permettre à un plus grand nombre de jeunes Québécois d'acquérir une qualification professionnelle et technique avant d'accéder au marché du travail?
- ☐ Comment assurer l'évaluation des apprentissages des élèves et la qualité de l'enseignement?
- ☐ Est-ce que la politique et les pratiques actuelles de formation continue, notamment au regard de la formation à temps partiel et de la formation sur mesure, favorisent la mobilité professionnelle et géographique des Québécoises et des Québécois déjà sur le marché du travail et leur adaptation à la mondialisation?
- ☐ Comment accroître le nombre de Québécoises et de Québécois qui complètent un baccalauréat universitaire et des études avancées (maîtrise, doctorat, etc.)?
- ☐ Comment soutenir la qualité de la recherche et de la formation supérieure?
- ☐ Comment assurer un meilleur financement des universités du Québec?
- ☐ Est-ce que le modèle de formation des enseignants et leur perfectionnement favorisent pleinement l'atteinte de nos objectifs en matière d'éducation?
- ☐ Comment assurer l'égalité des chances de réussite scolaire, notamment pour les personnes issues de l'immigration?
- ☐ Doit-on reconnaître les diplômes de l'étranger? Si oui, dans quelle mesure?
- ☐ Comment assurer l'offre diversifiée d'études supérieures en région?
- ☐ Comment favoriser l'accès aux études et diminuer l'endettement étudiant?
- ☐ Comment peut-on inciter les jeunes diplômés à retourner dans leur région d'origine pour y faire leur carrière?

CRÉATION DE LA RICHESSE ET RÉGIONS

Mise en contexte

Au cours des 40 dernières années, l'économie québécoise a crû de façon importante et s'est radicalement transformée. Propulsée par la Révolution tranquille, l'économie québécoise a par la suite trouvé ses véritables assises dans l'émergence d'une première génération d'entrepreneurs québécois francophones. Plus tard, sa croissance s'est accélérée à la suite de son ouverture accrue sur les marchés étrangers. Reposant initialement en grande partie sur l'extraction de nos ressources naturelles, elle compte beaucoup plus aujourd'hui sur le talent, le savoir et le génie créateur de nos entrepreneurs qui réussissent à se démarquer sur la scène internationale dans une foule de secteurs.

Par ailleurs, la situation économique diffère d'une région à l'autre ce qui se traduit par des disparités importantes de développement et de richesse. La création et la répartition de la richesse, dans toutes les régions du Québec, prennent alors toute leur importance pour assurer l'occupation de notre territoire.

- En 2005, plus du cinquième de la population du Québec résident dans des collectivités à caractère rural, ce qui représente plus de 1,6 million de personnes.
- Toutes les régions ressources, à l'exception de la Mauricie et du Nord-du-Québec, enregistrent une diminution de leur population. Parmi celles-ci, l'Abitibi-Témiscamingue est la plus durement touchée (-5,2 %).
- On observe de grandes disparités des taux de chômage entre les différentes régions du Québec. Par exemple, en 2005, la Capitale Nationale affichait le plus bas taux de chômage à 5,8 % tandis que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine présentait le taux le plus élevé à 17,9 %.
- La région métropolitaine de Montréal représente le lien privilégié de l'économie québécoise avec le marché mondial. Toutefois, il n'y a pas suffisamment de synergie entre la Métropole et le reste du Québec.

Diagnostic et enjeux

Les changements démographiques entraînent déjà des répercussions socio-économiques importantes : l'exode des jeunes, la fuite des capitaux et de la main-d'oeuvre, les services publics qui deviennent plus coûteux compte tenu de la population à desservir, le maintien de certains services remis en question, etc. La présence des personnes issues de l'immigration constitue un défi particulier puisque leur taux de diplomation est plus bas et leur taux de chômage est plus haut que dans l'ensemble de la population québécoise.

Le partenariat entre l'État québécois et les collectivités locales devient la pièce maîtresse pour l'atteinte de la viabilité de plusieurs municipalités québécoises. Dans ce contexte, une approche flexible, adaptée est essentielle pour que les collectivités puissent se réaliser pleinement partout au Québec afin d'assurer l'occupation de notre territoire.

Par ailleurs, force est d'admettre que malgré cette transformation en profondeur, la situation économique d'ensemble au Québec demeure préoccupante :

- Les Québécoises et les Québécois sont en moyenne significativement moins riches que les autres Canadiens et les Américains, avec un revenu moyen par habitant de 7,4 % plus faible que la moyenne canadienne et de 30,8 % que la moyenne américaine.
- La balance commerciale du Québec accuse aujourd'hui un déficit approchant les 10 milliards \$, alors qu'elle était en surplus, voilà quelques années.
- La crise du secteur manufacturier a entraîné la perte de plus de 100 000 emplois dans les cinq dernières années.
- La productivité de nos entreprises connaît un retard considérable par rapport à la moyenne des entreprises canadiennes et américaines. Cet écart s'explique en partie par le faible niveau d'investissements privés réalisés au Québec.
- Le marché de l'emploi, quoiqu'en constante amélioration, demeure encore sous-performant avec un taux d'emploi de 2,3 % sous la moyenne canadienne et de 4,7 % en deçà de la moyenne américaine.
- Ce constat doit également s'examiner à la lumière des grands bouleversements affectant l'économie mondiale :
 - L'émergence de nouvelles économies à faibles coûts de production entraînant un transfert massif des centres de production;
 - Une baisse marquée de la fiscalité des entreprises des pays membres de l'OCDE;
 - La nécessité de concilier le développement économique et la protection de l'environnement;
 - L'affaiblissement du dollar américain résultant en une augmentation de 15,2 % de la valeur du dollar canadien au cours des deux dernières années, 56 % depuis janvier 2002.

Ces tendances redessinent le paysage concurrentiel international et constituent de nouvelles réalités avec lesquelles les travailleurs et les entrepreneurs de toutes les régions ainsi que le gouvernement doivent composer.

L'économie du Québec se trouve donc aujourd'hui à un point tournant. Un constat réaliste de la situation nous permettra de trouver des solutions novatrices à ces grandes questions économiques qui affectent le quotidien de toutes les Québécoises et tous les Québécois.

Il ne faut jamais oublier cependant que les objectifs fondamentaux du Parti Québécois dans le domaine économique sont, d'une part, de faire en sorte que la société québécoise crée suffisamment de richesse pour permettre la société de solidarité que nous désirons et, d'autre part, de pourvoir le Québec d'emplois qui permettent au plus grand nombre possible de Québécoises et de Québécois de profiter de salaires et d'avantages sociaux qui leur permettent l'autonomie financière.

Le développement économique est important. Il faut cependant nous assurer que la richesse d'aujourd'hui ne soit pas la pauvreté de demain. Nous sommes les dépositaires et non les propriétaires du territoire que nous occupons, nous n'avons pas le droit de dilapider ses ressources et de spolier les générations qui nous suivront.

Pour atteindre nos objectifs en matière de développement durable, nous devons apprendre à nous gouverner en pensant à demain autant qu'à aujourd'hui. Il faudra favoriser la participation des Québécoises et des Québécois aux décisions économiques et nous assurer que chacun soit davantage responsable.

Pistes de réflexion

- ☐ Comment mieux concilier croissance économique et développement durable?
- ☐ Comment transformer en succès économique ce qui apparaît aujourd'hui comme une contrainte?
- ☐ Quelles sont les actions prioritaires que devra prendre un gouvernement du Parti Québécois pour favoriser la croissance économique?
- ☐ Devons-nous adopter un plan concret et fixer une échéance pour que la richesse moyenne des Québécoises et des Québécois dépasse celle de la moyenne canadienne?
- ☐ Quelles pistes devrions-nous privilégier afin d'atteindre nos objectifs économiques?
- ☐ Comment favoriser un développement économique dans toutes les régions du Québec?
- ☐ Comment susciter de plus étroites collaborations et des synergies « productives » entre les régions et la Métropole?
- ☐ Quelles sont les actions prioritaires que devra prendre un gouvernement du Parti Québécois pour favoriser le développement de technologies vertes et des énergies renouvelables?
- ☐ Comment tirer un meilleur parti de nos ressources naturelles, notamment l'hydroélectricité?
- ☐ Comment favoriser l'entrepreneuriat, notamment celui des personnes issues de l'immigration et des femmes?

Voici quelques thèmes qui devraient alimenter notre réflexion :

- ☐ L'investissement dans l'éducation et la formation de la main-d'oeuvre;
- ☐ Une fiscalité plus efficace et compétitive;
- ☐ La création d'un environnement d'affaires propice à l'investissement;
- ☐ La promotion de l'excellence en matière d'innovation, de R&D et de transferts technologiques;
- ☐ La sélection et le développement des créneaux d'excellence;
- ☐ L'amélioration, la valorisation et la maîtrise de nos richesses naturelles;
- ☐ La revitalisation des milieux agricoles;
- ☐ La mise en place d'infrastructures stratégiques;
- ☐ Le poids de la dette nationale.

ENVIRONNEMENT

Mise en contexte

La majorité des Québécoises et des Québécois considère que l'environnement devrait être la priorité de notre gouvernement. Les données sont implacables : la planète se réchauffe, notre environnement montre des signes inquiétants et notre qualité de vie s'en trouve de plus en plus affectée. L'incidence des maladies liées à la dégradation de l'air que nous respirons augmente, le stress et l'improductivité associés à nos déplacements urbains sont de plus en plus évidents, nous ignorons très souvent ce que nous mangeons, l'exploitation de nos forêts a atteint ses limites. Notre eau, à la source même de la vie, se dégrade. Et, alors que nous nous montrons d'accord avec les cibles du protocole de Kyoto, les données montrent, elles, que nous produisons plus de gaz à effet de serre qu'en 1990, que nous produisons plus de déchets que jamais, que nous continuons à acheter plus d'autos de plus en plus grosses et que nous sommes parmi les plus gros consommateurs d'énergie au monde.

Diagnostic et enjeux

Le développement durable doit être au cœur des activités humaines en vue de permettre aux Québécoises et aux Québécois de bénéficier d'un environnement favorable pour leur santé et leur bien-être.

Les politiques du gouvernement du Québec doivent être dynamiques et non pas seulement contraignantes; nous devons relever les enjeux de santé publique et scientifique, imaginer des solutions novatrices et ainsi renforcer notre économie et créer de nouvelles richesses.

Lorsque le Québec est en mouvement, il est alors souvent un chef de file mondial dans le domaine de l'environnement. En 1979, le Parti Québécois a créé un des premiers ministères de l'Environnement en Amérique du Nord. En décembre 1978 est institué le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). En 2000, nous adoptons le Plan 2000-2002 sur les changements climatiques et en 2002, la Politique nationale de l'eau. Aujourd'hui, le gouvernement libéral est davantage en mode « consultation » que tourné vers l'action.

Les Québécoises et les Québécois sont sensibles au développement durable. Cette stratégie appelle à définir des projets viables conciliant les trois aspects fondamentaux des activités humaines : économique, social, et environnemental; ces « trois piliers » doivent être pris en compte par les collectivités comme par les entreprises et les individus.

Pistes de réflexion

- ❑ La maîtrise de la croissance de notre consommation d'énergie est un des enjeux majeurs pour contrôler les changements climatiques. L'hydroélectricité est un de nos atouts. Doit-on pouvoir l'exporter chez nos voisins ontariens et américains pour ainsi réduire leurs émissions polluantes de leurs centrales au charbon, mais aussi pour engranger des bénéfices substantiels? Doit-on prioriser l'approvisionnement de nos industries?
- ❑ L'amélioration de la qualité de l'air au Québec et dans les grands centres urbains en particulier est devenue un enjeu important. Doit-on faire de la révision du règlement sur la qualité de l'atmosphère une priorité du prochain gouvernement?

- ❑ Comment Hydro-Québec et d'autres partenaires de l'industrie, doivent-ils relancer une véritable stratégie d'économie d'énergie en cherchant notamment à réduire notre dépendance au pétrole?
- ❑ Est-ce que les coûts environnementaux provoqués par le camionnage doivent être mieux assumés par l'industrie?
- ❑ Est-ce que tous les véhicules ne devraient-ils pas être soumis à une inspection environnementale régulière?
- ❑ Comment favoriser davantage le transport en commun et les modes de transport plus écologiques des marchandises?
- ❑ Quelles actions un gouvernement du Parti Québécois devrait-il mener pour aller plus loin dans la protection de l'eau?
- ❑ Faut-il entamer un dialogue avec les agriculteurs sur la réduction significative de l'utilisation des engrais solubles et resserrer l'actuel code de gestion de pesticides?
- ❑ Doit-on renforcer ou simplement assurer l'application rigoureuse des normes et règlements régissant les installations de traitement et d'épuration des eaux usées?
- ❑ Comment renforcer le recyclage (notamment les biens tels que les piles, les ordinateurs et les téléphones cellulaires) et encourager le compostage domestique, commercial et institutionnel?
- ❑ Comment inciter les municipalités, les institutions et les entreprises à améliorer la gestion des déchets (papier, carton, verre, styromousse, etc.)?
- ❑ Quelles mesures le gouvernement doit-il adopter pour améliorer la qualité de l'eau des lacs?

GESTION DE L'ÉTAT

Mise en contexte

On se demande souvent pourquoi certaines sociétés prospèrent durant que d'autres stagnent ou périssent. Certains pays sociodémocrates de la taille du Québec ont fait l'effort de bien lire la situation, de se donner une vision et un projet global, de trouver la cohésion nécessaire à l'action. Ils nous prouvent qu'il est possible de réussir dans le respect de leurs valeurs et de leur identité.

La réussite est possible mais l'État québécois semble ligoté: des finances publiques en situation précaire, un endettement élevé, un niveau de taxation qui peut sembler prohibitif, des besoins qui croissent rapidement, notamment en santé, une organisation du travail qui semble peu efficace et rigide, des pouvoirs limités par la présence de l'État fédéral et les traités internationaux, une absence de vision et de projets mobilisateurs.

Il faut aujourd'hui nous assurer que notre vision du rôle et de la gestion de l'État nous permettent de faire vivre une social-démocratie moderne et efficace. Il faut éviter que le Québec, une fois souverain, soit un des États les plus centralisés au monde.

Nous voulons construire une société plus juste et plus solidaire. Mais notre ambition est de redistribuer la richesse, pas la pauvreté. Pour défendre les valeurs de justice qui nous habitent, il nous faudra savoir écouter les nouveaux besoins, bien mesurer les réalisations des deux dernières générations et comprendre le contexte où l'économie du Québec se déploie.

Nous n'avons pas un grand marché intérieur ce qui nous oblige à participer à des ententes bilatérales ou à de larges ententes commerciales comme celles définies par l'ALENA et l'OMC. Dans ce contexte, pour le Québec il est stratégiquement essentiel de choisir les secteurs où nous avons le plus de chance de réussite.

L'État a un rôle fondamental pour assurer le succès de cette démarche. Notre véritable atout est notre cohésion et la possibilité d'approfondir notre culture démocratique. La transparence, l'accessibilité de l'information, le respect des lieux d'expression des opinions et la conciliation des divergences s'imposent si nous voulons atteindre nos objectifs sociaux et économiques.

Dans les sociétés modernes et aussi sophistiquées que la nôtre, et cela est particulièrement vrai pour les petits pays, les états doivent réconcilier plus qu'imposer, ils doivent préparer plutôt que réparer. Ils doivent aussi tenir compte d'une société civile de plus en plus impliquée dans le grand projet socio-économique.

La réussite du Québec repose aussi sur notre capacité de refonder l'action de l'État pour nous assurer que les rôles et les responsabilités de chacun soient plus clairement définis, que celui qui dispense les services ne soit pas le même que celui qui les conçoit et les évalue, que la recherche de souplesse, de qualité et d'efficacité soient les premiers objectifs des administrateurs publics.

Diagnostic et enjeux

Le défi est de répondre de manière durable à la fois aux exigences de la compétitivité et de la solidarité. On ne peut pas ignorer que l'économie mondiale traverse une période de bouleversements marqués par une financiarisation rapide, une mobilité presque sans contrainte des capitaux, une interdépendance accrue et une parcellisation de la production. Cette mutation a pour conséquences directes le nomadisme des entreprises et la fragilisation des emplois.

En même temps que les états sont appelés à jouer un rôle de plus en plus déterminant dans l'évolution des sociétés, leur souveraineté s'est diluée, leur pouvoir s'est érodé au profit de règles internationales pour faciliter le commerce, assurer la sécurité des personnes et des investissements. Les états ont moins de pouvoirs mais leur rôle n'est pas moins important.

Pistes de réflexion

De manière à garantir une plus grande cohésion de notre société :

- ☐ Comment assurer une compréhension partagée des problèmes sociaux et économiques?
- ☐ Comment mieux partager l'information et permettre une transparence beaucoup plus grande de l'exercice des fonctions de l'État?
- ☐ Comment faire en sorte que les Québécoises et les Québécois aient accès à l'évaluation des services gouvernementaux?
- ☐ Comment dépasser les intérêts des personnes et des groupes d'intérêt dans les arbitrages?

Pour assurer une meilleure efficacité à l'État :

- ☐ Est-ce que vous croyez que, dès maintenant, l'État québécois devrait décentraliser certains pouvoirs vers les régions, les MRC ou vers les villes? Si oui, lesquels et à quelles instances? et avec quelles ressources?
- ☐ Comment assurer une meilleure coordination des décisions politiques et administratives?
- ☐ Comment mieux séparer les fonctions de ceux et celles qui offrent les services des fonctions des responsables des orientations et de l'évaluation?
- ☐ Les ministères doivent-ils dispenser des services ou se consacrer essentiellement aux grandes orientations stratégiques?
- ☐ Comment accroître les capacités stratégiques de l'État et des décideurs pour prendre les bonnes décisions et les prendre à temps?
- ☐ Comment l'État peut-il passer des services mur à mur à des services adaptés aux besoins?
- ☐ Comment l'État doit-il passer de l'interventionnisme à un rôle d'orientation et d'appui dans le domaine du développement économique?
- ☐ Comment augmenter la qualité et l'efficacité des services de l'État?

RÈGLES DE RECEVABILITÉ, CONSEIL NATIONAL DES 15 ET 16 MARS 2008

1. Les propositions soumises au conseil national doivent avoir pour objet de concrétiser les enjeux du cahier d'animation en proposant des actions ou des moyens s'inspirant des questions présentées dans la section *Pistes de réflexion*.
2. Les propositions ne doivent pas comporter de paragraphe sous la forme « d'attendu que » ou de « considérant que ». Elles doivent être complètes par elles-mêmes et intelligibles, sans que l'on doive fournir des informations additionnelles.
3. Seules les propositions provenant d'une instance régionale et du conseil exécutif national seront soumises au conseil national :
 - a) Chacune des régions peut soumettre un maximum de deux propositions au conseil national pour chacun des sujets.
 - b) Le conseil exécutif national peut soumettre un maximum de 14 propositions au conseil national.
 - c) Le comité national des jeunes, le groupe d'action politique des femmes, le groupe d'action politique des aînées et des aînés, le groupe d'action politique des Québécoises et des Québécois issus de l'immigration peuvent soumettre au conseil national une proposition pour chacun des sujets.
4. Les propositions doivent parvenir au secrétariat national au plus tard le 14 février 2008 à 23 h 59.
5. Un comité de travail nommé par le conseil exécutif national disposera de la recevabilité des propositions portées à la considération des commissions et de la plénière. Il les reçoit, les rejette ou les rend recevables en assurant les reformulations requises. Le comité assurera aussi l'élaboration des propositions synthèse, à partir des propositions portant sur le même sujet venant de différentes régions, de manière à mettre en relief les points d'accord et de désaccord et à assurer des débats ordonnés.
6. Le comité de travail sera chargé d'élaborer un cahier synthèse où les propositions soumises à l'étude seront ordonnées de façon à ce que les propositions ayant reçues le plus d'appuis, en terme de nombre de régions, seront présentées en priorité. Ainsi, la première proposition étudiée dans chaque sujet, sera celle ayant obtenu le plus d'appuis, et les autres seront étudiées en ordre décroissant. Les règles de procédure ne garantiront toutefois pas l'étude de toutes les propositions.
7. Au plus tard le 3 mars 2008, le secrétariat national expédiera le cahier synthèse à toutes les déléguées et tous les délégués inscrits dont les noms lui seront parvenus dans les délais établis.